



Demande ton Pass'Sport

publié le 23/08/2021

Descriptif :

Une aide de 50 euros par enfant pour financer l'inscription dans un club sportif à la rentrée 2021 sous conditions de ressources.

C'est une allocation de rentrée sportive.

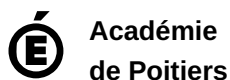
D'un montant de 50 euros, cette aide de l'État est destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021.

Elle leur permettra de prendre une adhésion ou une licence dans une association sportive dès septembre 2021 durant toute l'année scolaire 2021-2022.

Le Pass'Sport s'adresse aux allocataires de l'Allocation de Rentrée Scolaire 2021 (ARS), et aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Pour plus de renseignements, cliquez [ici](#).

Pour trouver ton club, voir [la carte](#).



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.